

L'ECHO DES BOIS-FRANCS

ORGANE DU COLON

AUGUSTE BOURBEAU, Editeur-Propriétaire

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DENIS LEBLANC, imprimeur.

FEUILLETON DE "L'ECHO DES BOIS-FRANCS"
19 Dec. 1896—No 22

Crime d'un autre

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Le lendemain, vers onze heures, il arrivait à Frémicourt avec l'intention seulement de voir ce village où sa mère avait dû s'arrêter avant de continuer sa route, par cette nuit épouvantable de vent et de neige dont le souvenir lui revenait sans cesse.

Il suivit la rue qui lui parut la plus belle ; deux ou trois personnes le saluèrent avec cette curiosité de gens qui n'ont pas l'habitude de voir des visages inconnus. Il arriva sur une petite place ombragée de tilleuls en fleurs. Il était devant l'église. La voix sonore de l'orgue, à laquelle se mêlaient celles des chœurs et des enfants de chœur, frappa son oreille.

—C'est aujourd'hui dimanche, pensa-t-il, je l'avais oublié. Alors il comprit pourquoi le village lui avait paru presque désert. On était à la messe.

Il entra dans l'église. Il vit le prêtre à l'autel, les têtes inclinées des fidèles, spectacle imposant dans sa touchante simplicité, mais qui lui rappela la grandeur et la toute puissance de Dieu. Il sentit que, lui aussi, avait besoin de prier, et il se mit à genoux sur un banc. Recueilli, le front courbé, il pria avec ferveur. Il pensa à sa mère, à sa famille inconnue, à son passé, à son avenir incertain.

Une voix mystérieuse, cette même voix douce et charmante qu'il avait entendue à Gray, dans la salle d'auberge, lui criaient encore :

—Prends courage et espère !
—Oh ! oui, murmura-t-il en se levant, oui, je veux croire et espérer.

—Celui qui ne croit pas n'espère jamais, dit gravement une voix derrière lui.

Il se retourna et se trouva en face d'un vieillard ayant de longs cheveux blancs et une longue barbe grise, qui tenait à la main un énorme bouquet de chèvre-feuille et de jasmin.

—Il est bon de prier quelquefois, n'est-ce pas, monsieur ? dit le vieillard.

—Quand la prière console, dit le jeune homme.

Le prêtre, tourné vers l'assistance, chantait "Te missa est."

Le vieillard et le jeune homme sortirent ensemble de l'église.

Ils échangeaient un salut, et Edmond s'éloigna de quelques pas pour voir sortir le monde.

Tout à coup, il poussa un cri de surprise et de joie ; il lui semblait que tout resplendissait autour de lui. Il venait de voir apparaître à la porte de l'église une radieuse figure de jeune fille. C'était elle, Blanche, sa sœur de l'espérance ! Oh ! cette fois, ce n'était plus une vision, mais la réalité charmante qui se présentait à ses yeux émerveillés !

—Mon Dieu, comme elle est belle ! murmura-t-il.

Et il restait immobile, le regard brillant fixé sur la jeune fille. C'était une contemplation délicieuse, dont il savourait le charme, dont son cœur palpitait s'émerveiller.

—Blanche s'avancait lentement, répondant par des mouvements de tête gracieux aux saluts et aux sourires qu'on lui adressait. Elle tenait son livre de messe dans sa main gantée. Elle paraissait rêveuse et préoccupée ; mais l'air sérieux de son ravissant visage était un charme de plus, qui augmentait encore son incomparable beauté.

Une des servantes du Seullon l'accompagnait.

—Mademoiselle, dit celle-ci, votre parrain a envoyé la voiture pour nous ramener.

En effet, une voiture attendait à quelques pas, son conducteur un garçon de ferme, tenait le cheval par la bride.

La jeune fille marcha vers la voiture.

Edmond sortit alors de son immobilité et s'élança pour se trouver sur son passage.

A ce moment, Blanche s'arrêta pour prendre le bouquet que lui présentait Mardoche. Un

adorable sourire s'épanouit sur ses lèvres.

—Merci, mon bon Mardoche, dit-elle ; vous ne vous laissez pas ; presque chaque jour un nouveau bouquet.

—Vous aimez les fleurs, répondit le vieillard avec émotion, et c'est tout ce qu'un pauvre homme comme moi peut vous offrir.

—Est-ce que vous ne viendrez pas au Seullon aujourd'hui ?

—J'irai certainement, mademoiselle ; mais je suis venu jusqu'ici pour me donner la joie de vous voir sortir de l'église.

—Eh bien, à tout à l'heure, Mardoche, Séraphine mettra votre couvert.

Elle releva la tête et aperçut Edmond, qui l'enveloppait de son regard de feu. Elle éprouva un saisissement extraordinaire et un rouge vif colora subitement ses joues.

Le jeune homme vint à elle. Mardoche recula de surprise.

—Mademoiselle, dit Edmond d'une voix mal assurée, je n'espérais pas avoir le bonheur de vous revoir si tôt ; c'est ma bonne étoile qui m'a conduit ici.

—Vous croyez donc, maintenant qu'il y a pour vous une bonne étoile ? répliqua la jeune fille, dont le cœur battait à se briser.

—Oui, répondit-il, et c'est vous qui me l'avez fait voir étincelante au-dessus de ma tête dans un beau ciel que je n'osais regarder. Ah ! comme un baume bienfaisant, vos douces paroles sont entrées dans mon cœur pour y mettre l'espérance ! Vous souvenez-vous de ce que vous m'avez dit, mademoiselle ?

—Oui, et je vous le répète : Dieu ne vous abandonnera pas ! Au revoir, monsieur.

—Au revoir ! c'est encore une bonne parole ; oui, au revoir, à bientôt.

Il s'inclina profondément.

La jeune fille se dirigea précipitamment vers la voiture dans laquelle elle s'empressa de prendre place à côté de la servante.

Le conducteur grimpa lestement sur son siège, saisit les rênes, et la mèche de son fouet piqua le flanc du cheval, qui partit au galop.

Blanche n'eut que le temps de se retourner ; son regard se croisa avec celui d'Edmond, qui était resté immobile à la même place.

Le jeune homme se perdait dans un rêve, lorsqu'il sentit une main s'appuyer lourdement sur son épaule.

Rappelé brusquement à lui-même, Edmond fit un demi-tour et se trouva devant Mardoche.

Le vieillard semblait le dévorer des yeux.

—Eloignons-nous un peu, dit Mardoche ; j'ai quelque chose à vous dire, et je ne veux pas qu'on m'entende.

Quoique très intrigué, le jeune homme le suivit sans hésiter et sans faire aucune observation.

Quand ils furent assez loin des personnes qui causaient sur la place, Mardoche s'arrêta. Edmond l'interrogea du regard.

—Jeune homme, dit le vieillard vous parlez tout à l'heure de votre bonne étoile qui vous a conduit ici ; est-ce bien votre étoile ? Je crois plutôt, moi, que c'est votre mauvaise étoile.

—Que voulez-vous dire ? s'écria Edmond surpris et inquiet.

—Qu'il faut vous empresser de quitter ce pays-ci pour n'y revenir jamais.

—Je ne vous comprends pas.

—Si je vous dis cela, croyez-le, c'est dans votre intérêt.

—Je n'ai aucune raison d'en douter. Il me semble, toutefois, qu'une explication serait nécessaire.

—Voulez-vous me répondre franchement ?

—Je le veux, n'ayant rien à cacher.

—Vous connaissez la demoiselle ?

—A qui j'ai parlé tout à l'heure ? certainement, sans cela je ne me serais point permis de lui adresser la parole.

—Depuis longtemps ?

—Depuis trois jours. Jeudi dernier nous nous sommes rencontrés à Gray.

Mardoche l'air d'éprouver une vive contrariété.

—Savez-vous son nom ? reprit-il.

—Oui, Blanche.

—Blanche est son nom de baptême ; l'autre ?

—Je l'ignore encore.

—Je vais vous l'apprendre. Blanche, qu'on appelle aussi la demoiselle du Seullon, est la fille unique de M. Jacques Mellier, le plus riche propriétaire du canton, peut-être de l'arrondissement.

—Votre regard, l'expression de votre physionomie m'ont fait découvrir un secret que vous croyez bien caché : vous aimez Mlle Blanche...

Le jeune homme ne put cacher son trouble.

—Mon Dieu, je ne vous en fais pas un crime, reprit Mardoche, on ne saurait la voir sans l'aimer ; elle répand la joie autour d'elle et on se trouve heureux en entendant seulement le son de sa voix.

Vous l'avez regardée, vous l'avez aimé, cela devait être. Mais, jeune homme, écoutez bien ceci : pour une ou deux fois, plusieurs raisons, que je ne connais pas, mais qui existent, il est défendu d'aimer Mlle Blanche.

—Croyez-vous que je n'aurais dit combien de fois déjà elle a été démandée en mariage. Mais tous ceux qui ont essayé de tourner autour d'elle, en faisant les jolis coeurs, en ont été pour leurs frais.

On les a froidement éconduits. Je crois vous en avoir dit assez pour vous faire comprendre que vous avez tort d'aimer Mlle Blanche.

Edmond, stupéfié, ne trouvait pas un mot à dire.

—Vous êtes de la ville, continua Mardoche, eh bien, monsieur, vous pouvez me croire, l'air de ce pays ne vous est pas bon.

Puis, d'une voix sonore, il ajouta :

—Oui, ce pays est fatal aux jeunes gens qui, comme vous, viennent de loin, croient à leur bonne étoile et s'oublient sur le chemin à admirer une belle jeune fille brune ou blonde qui passe. A votre âge on n'a pas encore l'expérience des choses de la vie et j'ai pensé qu'un vieillard avait le droit de vous donner un conseil. Maintenant je n'ai plus rien à vous dire, je vous quitte. Adieu, monsieur.

Et il s'éloigna, laissant le jeune homme tout étourdi et cherchant à saisir le sens énigmatique du discours bizarre qu'il venait d'entendre.

—Voilà un singulier personnage, murmura-t-il. Que signifient ses avertissements et pour quel motif me l'a-t-il donné ? Ah ! il a bien deviné ce qui se passe en moi. Il a lu dans mon cœur ce qui n'était pas encore dans ma pensée... Oui, je l'aime, je l'aime !

...Et je m'éloignerais, je m'en irais loin d'ici quand, enfin, le rayon de lumière que j'attendais vient de m'éclairer ! Non, non, c'est impossible ! Quelque chose de plus fort, de plus puissant que ma volonté me pousse en avant, je marche... J'irai jusqu'au bout.

XV.—OU L'ON VOIT ROUVENAT M'ECOUTENT

Quand la voiture qui était venue chercher Blanche, entra dans la cour de la ferme, François Parisel, qui guettait le retour de la jeune fille s'avancera rapidement pour lui tendre la main et l'aider à descendre. Mais Blanche le prévint en sautant lestement à terre.

—Non, cousin, ce sera pour une autre fois, lui dit-elle en riant.

Le beau François se mordit les lèvres avec dépit. Mais il y avait dans son regard une intention ironique, un air de satisfaction, qui frappèrent la jeune fille.

Le jeune Parisel était un grand gars de vingt-huit ans, taillé en hercule ; mais cela ne justifiait pas suffisamment le qualificatif "beau" que les gens du pays accordaient à son nom ! Il le devait à sa fatuité, à ses manières prétentieuses, à l'importance qu'il croyait devoir se donner.

Blanche entra dans la ferme, confia son bouquet à la servante, jeta son livre et son chapeau sur un meuble et courut au jardin où, de loin, elle avait aperçu Rouvenat se promenant en fumant sa pipe.

—Je viens te remercier, dit-elle, en lui tendant son front, de nous avoir envoyé chercher ; mais tu me gâtes trop, vraiment ; par ce temps magnifique nous pouvions très-bien revenir à pied.

—Bah ! fit-il en souriant, tu es revenue plus vite, et puis tu as des chaussures légères, et les cailloux du chemin sont durs pour tes petits pieds.

La jeune fille eut un de ses ravissants sourires.

—Avec cela, dit-elle, en pas-

sant son bras sous celui de Rouvenat, j'ai oublié plusieurs achats que j'avais à faire à Frémicourt.

—Tu les feras un autre jour. Rien ne t'empêche d'aller au village demain.

—Avec des souliers moins légers, répliqua la jeune fille affectueusement railleuse.

—Assurément.

—Parrain, il me semble que tu es préoccupé, tu n'es pas gai comme d'habitude ; est-ce que tu es contrarié ?

—Oui.

—Pourquoi ?

—Des idées qui me passent dans la tête, des lubies...

—Tes souvenirs ; c'est cela qui t'attriste.

—Oui, et autre chose encore.

—Ah !

—D'abord, depuis la foire de Gray, tu n'es plus la même, Blanche ; je te vois songeuse, agitée, inquiète.

La jeune fille tressaillit.

—Je cherche à m'expliquer pourquoi tu es ainsi et je n'y parviens pas, continua Rouvenat. Vois-tu, mignonne, quand il s'agit de toi, tout me réjouit ou me fait peur.

—Je t'assure que jamais je ne me suis trouvée aussi heureuse.

—Je crois ; d'ailleurs, tu n'as rien à désirer, rien à envier. Pourtant, il y a des instants où je m'imagine que tu ne te plais pas à la ferme, que tu l'ennuies.

—Cela n'est pas, je te le jure, cela n'est pas, répliqua-t-elle vivement pendant que des larmes mouillaient ses paupières. Mon Dieu, comme tu viens de le dire, je n'ai rien à envier.

Blanche aurait pu dire tout le contraire ; mais elle sentait que le moment n'était pas venu encore de faire à Rouvenat la confidence de ses secrètes pensées.

—Va, continua-t-elle d'une voix émue, j'ai l'affection de mon père et la tienne, je suis sûre de votre tendresse et je vous aime !

—Chère enfant, se dit Rouvenat, ah ! puisse-t-elle rester encore longtemps ainsi !

—Ce n'est pas tout, reprit-il à haute voix, en fronçant ses épais sourcils, M. Joseph Parisel est arrivé au Seullon il y a une heure ; chaque fois que je vois la figure de cet homme, je ne sais ce qui se passe en moi, mon sang bout dans mes veines et la colère me monte au cerveau. Voilà surtout pourquoi tu m'as trouvé contrarié, de mauvaise humeur.

—Je t'explique maintenant l'air joyeux de François, dit Blanche, c'est le bonheur de voir son père.

—Le père et le fils, je les hais autant l'un que l'autre, grommela Rouvenat.

—Pourtant ils ne t'ont rien fait ; parrain ?

—Soit, mais j'ai le pressentiment qu'ils nous seront fâchés, qu'ils causeront ici quelque malheur.

—Comment, toi, si nous tous, nous n'avons de pareilles idées ?

—Cela ne s'explique pas ; mais, va, j'ai le flair d'un bon chien de garde, je sens de loin venir le loup. Parisel, avec ses allures cauteleuses, son sourire faux et son regard de fouine, a la figure d'un véritable coquin...

—Oh !

—Je l'ai dit : on verra bien plus tard si je l'ai mal jugé. En attendant, rien ne m'ôttera de l'idée, que ce cousin de Jacques Mellier a déjà fait plus de mauvais tours que de miracles. Heureusement, je suis là.

—Décidément, par ain, tu vois aujourd'hui tout en noir.

—Excepté quand je te regarde, répondit-il en l'enveloppant d'un regard de tendresse infinie.

À ce moment la servante vint leur dire qu'on les attendait pour dîner.

Ils rentrèrent dans la maison et passèrent dans la salle à manger, où Mellier et les deux Parisel se trouvaient déjà.

Habituellement, le beau François prenait ses repas dans la salle avec les autres domestiques ; Rouvenat le voulait ainsi, afin, disait-il, de ne pas faire de jaloux. Il n'admettait pas que François pût être dans la maison autre chose qu'un garçon de ferme. Exceptionnellement, quand son père venait au Seullon, le jeune homme était admis à la table des maîtres.

(A continuer)

LE DEPARTEMENT DES

Tentures

d'Ameublements

Est dans toute sa splendeur

CHEZ

Z. PAQUET

Les mattresses de maison trouveront ici la plus belle marchandise du genre qui se soit encore vue à Québec.

Rideaux en soie damassée, Lambrequins, devant de cheminée ; Nouveauté Couverture de piano brodées en soie et or Anti-Mocassars, patrons tout nouveaux.

Coussins duvet couverts soie ou satin

Coussins non couverts, de 18 à 22 pouces.

Un grand choix de Douillettes en Edredon et Duvet, d'une légèreté charmante, riche couverture en satin.

RIDEAUX ET SUSPENSION

Rideaux blancs et crème patrons sans nombre, en point et tulle brodé ou appliqué et haute fantaisie.

Appliques pour petits rideaux collants, à la verge, 27 pouces de largeur, crème et blanc sur Point de Bruxelles et mous-seline.

Portières en brocatelle chenille et damassé de coton.

ETOFFES D'AMEUBLEMENT

—Riches soirées pour couvrir les meubles, garnitures complètes en tous genres, avec accessoires galons, cordelures franges, cordes torsades unies ou passementerie Boules et Pompons, glands, pour draperies ou soie et chenille, Embarrases etc.

Garnitures de fenêtres

POLES et LAMBREQUINS en bois uni, chêne, noyer noir cuivre ou fantaisie en crin et or en chêne et or blanc, garnitures de pôles vendues au complet ou à la pièce, anneaux Épingles, Tubes, Cuivre, Res-orts, Embarrases, Baguettes d'Escaliers.

Ne pas oublier que nous tenons aussi un grand assortiment de Couchettes en fer et cuivre et sommiers et matelas crin varech ou fibre oreillers, douillette, et edredons, crin et Plumes à la livre.

Demandez ici la célèbre Bala-yense "Sweeperette."

Nous venons de recevoir une con-signation de Fauteuils bergants fantaisie, une trentaine de patrons différents, tous également jolis.

Voyez aussi nos Fauteuils, couverts en brocatelle de soie.

Z. PAQUET

167-169-171 Rue St-JOSEPH,

ST-ROCH

QUEBEC

Vous trouverez les pardessus

impermeables Rigby chez J.-B. Ouellet.

Tweeds Ecossais, Serges Vé-nitiennes, draps à pantalons, chez J.-B. Ouellet.

Les célèbres flanellettes de Park sont en vente chez J.-B. Ouellet.

Nos manteaux importés, déjà si avantageusement connus, viennent de nous arriver, et nous les offrons à des prix tout à fait raisonnables ; les modes en sont des plus récentes et la coupe irréprochable. J.-B. Ouellet.

Habilllements complets pour garçon et pour homme chez J.-B. Ouellet.

On a apporté cet automne, une attention toute spéciale à la ligne si importante des chaussures chez J.-B. Ouellet.

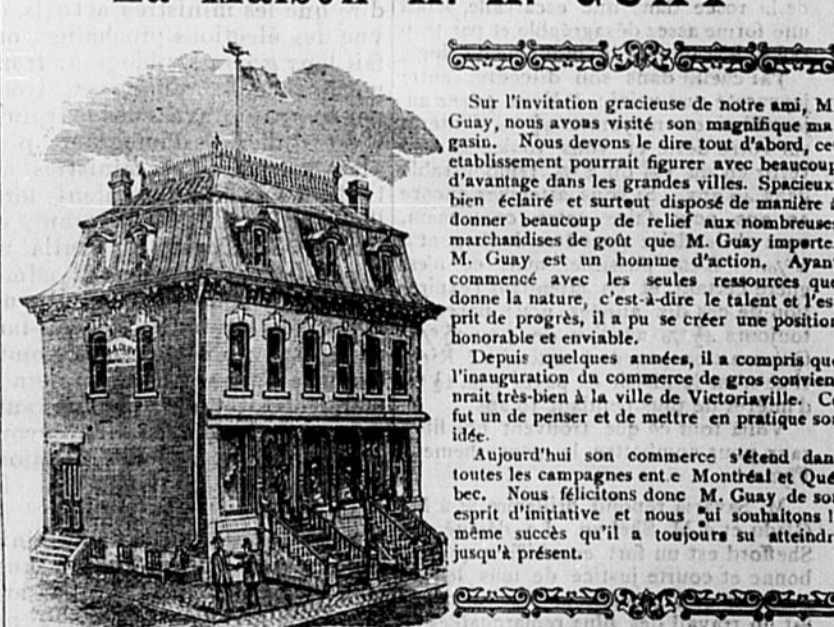
Tapis de laine, Tapis de corde, Tapis tapisserie chez J.-B. Ouellet.

Étoffes à robe, étoffes à costume, étoffes à manteau chez J.-B. Ouellet.

Chapeaux de feutre pour dame chez J.-B. Ouellet.

Capots en chat sauvage, peaux grises, peaux noires pour voiture d'hiver, casques, manchons, pelles, tours de cou. Le tout de première qualité et à des prix raisonnables, toujours chez J.-B. Ouellet.

La Maison H. H. GUAY



Sur l'invitation gracieuse de notre ami, M. Guay, nous avons visité son magnifique magasin. Nous devons le dire tout d'abord, cet établissement pourrait figurer avec beaucoup d'avantage dans les grandes villes. Spacieux, bien éclairé et surtout disposé de manière à donner beaucoup de relief aux nombreuses marchandises de goût que M. Guay importe. M. Guay est un homme d'action. Ayant commencé avec les seules ressources que donne la nature, c'est-à-dire le talent et l'esprit de progrès, il a pu se créer une position honorable et enviable.

Depuis quelques années, il a compris que l'inauguration du commerce de gros contiendrait très-bien à la ville de Victoriaville. Ce fut un de penser et de mettre en pratique son idée.

Aujourd'hui son commerce s'étend dans toutes les campagnes entre Montréal et Québec. Nous félicitons donc M. Guay de son esprit d'initiative et nous lui souhaitons le même succès qu'il a toujours su atteindre jusqu'à présent.

—Dernièrement reçu : Deux consignations de Poisson, de Belledune et de Shippegan, N. B.

—Une visite sollicitée.

E. LIPPE

Horloger-Bijoutier

VICTORIAVILLE

UNE VISITE SOLLICITEE

31 oct. 96.—1 a.

L'Echo des Bois-Francis

Journal hebdomadaire
— PUBLIÉ —
A Arthabaskaville, P. Q.
Nul écrit éré sans nom responsable
— PUBLIÉ —
A Arthabaskaville, P. Q.

L'Echo des Bois-Francis

ARTHABASKAVILLE, 19 Dec. 1896

REVUE PARLEMENTAIRE

Québec 15 Dec. 1886.

Mercréd, l'Hon. M. Atwater a fait son exposé budgétaire.
Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, d'après les quelques petits discours prononcés précédemment par le Trésorier Provincial, le discours sur le budget a été un petit chef-d'œuvre du genre et le nouveau collègue de l'Hon. M. Flynn, s'est posé, du coup au premier rang parmi les orateurs financiers.

La qualité maitresse de l'éloquence de M. Atwater c'est la clarté, l'aisance avec laquelle les chiffres défilent devant nous, frappent l'intelligence sans la fatiguer. En un mot, le Trésorier Provincial possède l'éloquence des chiffres à un degré peu commun.
La Chambre a souligné et couronné son discours, par de chaleureux applaudissements et la presse même libérale, n'a pu se défendre d'un mot d'éloge à son adresse.

La réplique est naturellement donnée par M. Shehyn l'ancien trésorier de M. Mercier.
Pas n'est besoin de dire, que c'est une chute lamentable, que de tomber de l'Hon. M. Atwater en M. Shehyn.

Autant le raisonnement du premier est limpide, facile à saisir, autant celui du second est tortueux, obscur, incurable. Le député de Québec-Est, qui mérita un jour de la part de M. Mercier le qualificatif de brillant financier, est aujourd'hui, du moins, d'une navrante obscurité. Il n'a rien trouvé pour combattre le Trésorier, en dehors de ce fameux système des moyennes, par lequel son copain, M. Gladu, s'est si comiquement illustré, dans le temps.

Bref, l'ancien trésorier s'est donné un mal infini pour battre en brèche le discours de l'Hon. M. Atwater et n'y a pas réussi, de l'aveu même de ses amis.
A M. Shehyn, succède M. Châteauevert à la séance de jeudi. Le député de Québec-Centre prononce un excellent discours, pour démolir les mouvements financiers de haute fantaisie, élevés par l'ancien trésorier libéral. Ce travail n'est pas précisément herculéen, mais M. Châteauevert s'en acquitte avec une habileté qui dénote un homme rompu aux affaires et parfaitement maître du sujet qu'il traite.

Après le discours de M. Châteauevert, la gauche refuse de continuer la discussion, sous prétexte que le texte du discours de l'Hon. Trésorier ne lui a pas été communiqué. Enfin, la Chambre décide de se former en comité général des subsides et adopte deux articles du budget puis ajourne ses délibérations à vendredi.

Vendredi nous avons le plaisir d'entendre M. Gladu, l'immortel député d'Yamaska. Disons-le tout de suite, le brillant inventeur des moyennes, n'est plus en verve et ne nous donne que de rares occasions de rire. Toutefois, j'ai noté au passage une expression digne de passer à la postérité. Parlant du revenu, le député d'Yamaska la qualifiée de : route bienfaisante qui tombe dans l'escarcelle. M'est avis que de la rosée dans une escarcelle, serait une forme assez désagréable et par trop rafraîchissante de la monnaie de singe.

J'ai cueilli dans son discours, l'autre joyeuseté que voici : "Vous payez aujourd'hui en moyenne 4 1/2 % d'intérêt sur votre dette et vous voulez la convertir en 3 1/2 % ou 3 % remboursable dans 40 ans." Si vous attendez encore 10 ans pour faire votre conversion, vous obtiendriez peut-être de l'argent à 2 1/2 %. C'est possible, mais ce n'est qu'une guère certaine, et en attendant l'expiration de ces dix années, nous payerons toujours 4 1/2 % au lieu de 3 ou 3 1/2 %. Qu'aura-t-on gagné à attendre ? Rien, si ce n'est le plaisir de payer 10 ou 12 % d'intérêt de plus pendant 10 ans.

POLITIQUE PROVINCIALE

Le discours sur le budget, que vient de prononcer M. Atwater, le trésorier de la province, a provoqué de la part de la presse en général, des éloges bien mérités. L'Electeur n'a pu s'empêcher d'en faire la remarque. La seule chose que l'Electeur ne peut pas comprendre, c'est le surplus de \$286,000. C'est une chose si étrange pour les libéraux, ces viveurs effrénés, que des surplus ! Mais ils peuvent se consoler ; les données d'un budget ne sont pas des choses fantaisistes, qu'on peut changer suivant son humeur ou son caprice. Sous Mercier, le grand financier M. Shehyn s'efforçait, par des efforts incalculables, de rendre les déficits moins effrayants en apparence que ceux existant réellement. Pour cela, il avait inventé un chapitre de dépenses si spéciales qu'elles n'ont vu le jour que durant l'existence de leur auteur. Mais, ces dépenses spéciales, faisaient compte avec le déficit de l'année, et au lieu de dire que les dépenses s'élevaient à \$4,095,520.00, il aurait été tout simplement honnête de dire qu'elles se montaient à \$4,913,774.00. N'était-ce pas une différence étonnante à offrir au peuple ? Tout de même, ça n'attachait pas les deux bouts, puisque le déficit, en ne comptant pas les fameuses dépenses spéciales, restait encore au chiffre de \$638,376.00, somme assez ronde comme on le voit.

À cela, ajoutons les dépenses spéciales et nous arrivons à la dernière administration Mercier avec un déficit réel de \$1,458,630.00.
Quel travail il a fallu pour défaire tout cet édifice ruineux de l'ère néfaste de la danse aux millions ! D'après le récent discours sur le budget, ce règne est bien loin de nous. Au lieu de déficits, ce sont des surplus qui apparaissent, à la grande consolation de la province, et au grand étonnement de l'Electeur qui disait ces jours derniers "cela n'est pas possible ; vous trompez la législature et la province. S'il est vrai, comme les conservateurs le disent que le gouvernement Mercier avait ruiné la province, comment cela-ci peut-elle se trouver si riche, après quatre années seulement." Dans ces quelques mots l'Electeur a tout défini. Etant formellement obligé d'admettre les \$286,000 de surplus, l'Electeur est aussi obligé d'admettre ses deux propositions "que le gouvernement Mercier avait ruiné la province, et que le gouvernement actuel l'a enrichie.

Les moyens cependant, pour arriver à un but aussi écrasant pour la cause libérale, n'ont pas été les mêmes que ceux employés par Mercier et sa clique.
Les requins à la Pacaud, à la Langelier, à la Langlais ne vivent pas dans les eaux conservatrices. La vie à la Sardanapale comme celle qu'on a vue sous Mercier, n'entre pas dans l'idée de nos ministres. On n'a pas vu autant de tintamarre pour éblouir le peuple. Une administration sage et économique, dirigée par des hommes prévoyants et soucieux des intérêts de leur pays, a conduit notre province dans le progrès. Le Witness, forcé d'admettre la vérité des \$286,000,00 de surplus, pousse le ridicule jusqu'à dire que les ministres actuels, en vue des élections prochaines, ont fait leur gros possible pour tromper le peuple. Comment, tromper le peuple avec des surplus ! C'est difficile d'imaginer plus plate sottise. Les ministres actuels, à son dire, auraient forcé l'économie quatre ans durant, en vue des élections. En voilà un raisonnement. Ce journal admet donc carrément que le gouvernement conservateur a été constant dans sa politique d'économie. Quant à l'avenir, il continuera la même chose et nous pourrions supposer que le Witness dira encore, que c'était en vue des élections prochaines de ce temps là. Ils sont logiques les libéraux. M. Marchand ce fameux administrateur, qui avait réussi à augmenter les dépenses de l'assemblée législative de \$450,000 par année, n'a rien à dire sur la politique actuelle, si ce n'est que dans leurs projets futurs, il trouve les ministres un peu extravagants.

Le Witness met en doute que l'administration pour l'année prochaine soit aussi bonne que la dernière. Et, cependant, M. Atwater déclare une diminution pour le prochain exercice. Puis, pour répondre à l'Union des Cantons de l'Est qui ne sait pas ce qui se passe de nos jours, cette diminution de dépenses aura lieu malgré l'abolition des taxes.

L'opinion de l'Union est toujours celle de celui qui la rédige. Nous allons voir si c'en est une qui vaut. Le 12 novembre dernier, dans un grimoire comme elle en a souvent, cette feuille déclarait ce qui suit : "Voici un ministère qui n'a pas encore réussi à faire rejoindre les deux bouts dans nos finances provinciales et qui promet d'abolir les taxes." On dirait que ça lui

trouvent attachés par un surplus de \$286,000.
Que les électeurs se rappellent que les Marchand, les Pacaud, les Langelier, les Shehyn, les Robidoux et toute la clique, sont encore vivants, attendant avec impatience une autre occasion pour saigner la province.

LA QUESTION DES ÉCOLES
Les libéraux, furieux il y a quelques semaines contre la presse conservatrice, commencent à plier l'échine. Les grands organes de ce parti, sentant la force de l'opinion peser sur eux, se rangent tranquillement et, il ne faudra pas s'étonner si, quelque beau jour on les voit désapprouver le compromis. La Patrie, cette feuille radicale, imbu de tous les principes révolutionnaires, l'Electeur chassée par les autorités ecclésiastiques de plusieurs diocèses, vont jusqu'à faire entendre qu'elles ne savent trop ce qu'elles feront si Rome condamne le compromis Laurier-Greenway. L'Union des Cantons de l'Est, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est prononcée carrément en faveur du compromis, naturellement, disant que tous les gens sensés l'acceptent. Nous avons toujours été très étonnés, toute fois de ne pas voir l'Union défendre cette cause. Pour elle il suffit de dire qu'une chose est bonne, pour que la terre l'accepte. Des assertions, en faveur de la minorité, elle en a déjà données. La fameuse enquête qu'elle désirait si fort, elle n'en parle plus. Pourtant, nous savons bien que le député des comtés de Drummond & Arthabaska, n'était pas très certain, au sujet de la position des catholiques du Manitoba, lorsqu'en chambre, en face de nos ennemis jurés pour justifier la loi inique de 1890, il déclarait que si les écoles du Manitoba transportées dans ces régions, n'étaient pas meilleures que nos écoles de concession, il n'est pas étonnant que le gouvernement Greenway les ait abolies.

Maintenant que M. Laurier a fait un compromis, l'Union, fit certain, emboîte le pas, et gros Jean par devant, il n'y a plus de si, elle affirme que tous les gens sensés l'acceptent.
C'est, pour le moins un raisonnement qui n'est pas celui de la plus haute autorité, car si Rome décide contrairement à la prétention de l'Union, il faudra croire que le bon sens réside dans un espace bien restreint, bien limité. L'Union devrait, au moins, marcher avec les gros canons libéraux. Ce serait un moyen pour ne pas rester à la dérive.

D'ailleurs l'Union a déjà affirmé que Rome parlerait en faveur du compromis. Si Rome parle contre, qu'est-ce que l'Union décidera ! Nous se savons ; elle sera ni pour ni contre, c'est-à-dire qu'elle fera la carpe, ou bien, comme jadis, elle dira ce qu'elle pense du clergé. Nous aurons l'occasion par la suite de citer, par ci par là, quelques phrases de haute envolée de l'Union, lorsqu'elle reprochera au gouvernement conservateur de ne pas vouloir donner justice pleine et entière à la minorité manito-baine. Nous verrons ensuite si le compromis "que tous les gens sensés acceptent" est bien en rapport avec ce qu'elle disait.

Ce sera peut-être un moyen pour la ramener au droit sentier. Nous en doutons.
La Semaine Religieuse de Montréal, l'organe de Mgr Fabre et de membres du clergé de l'archidiocèse de Montréal, déclare "que la question des écoles n'est pas réglée ; elle vient d'entrer dans une phase nouvelle."

Voilà bien une autorité qui n'est pas suspecte et qui indique bien l'opinion généralement adoptée. D'ailleurs, dit ce journal "Sa Majesté, Notre Gracieuse Souveraine, mise au courant de la situation qui nous est faite, aurait officiellement proclamé le droit absolu des catholiques à des écoles organisées, gérées, conduites d'après les principes de leur religion ; et le pape, moins soucieux de ce même droit, nous demanderait d'y renoncer !" Il n'y a pas à douter un instant que la justice ne peut plus rester sous le boisseau. La question des écoles est devenue une question nationale, et comme le dit La Semaine Religieuse en parlant du fanatisme libéral "vous n'aurez point la paix sur nos dépouilles nationales et religieuses."

Le Citoyen d'Ottawa, ne ménage pas son appréciation à ce sujet, et déclarant son respect de droits constitutionnels, il continue "lorsqu'une partie importante de nos concitoyens regarde comme affaire de conscience son droit à ses propres écoles, il faut lui faire cette concession ; autrement, c'est la tyrannie, la tyrannie d'une majorité brutale."

Le News de Kingston ne dissimule pas son opinion non plus. A son point de vue, c'est la constitution qui est en cause, et si on ne sait, dans cette occurrence, respecter les droits de la minorité, c'en est fini des droits respectifs des catholiques d'Ontario et des protestants de la province de Québec. De plus le News ajoute que "la justice Britannique reçoit une éclaboussure qui fera tache non seulement dans le Canada, mais dans toute l'étendue de l'empire."

Un grand journal anglais de Londres se prononce dans ce sens, et déclare que l'œuvre de la tyrannie s'est fait sentir dans toute la force de l'expression.
Le Journal des Débats, à Paris qu'on n'accusera pas d'être ultramontain, et dont les collaborateurs ont tant de bon sens que ceux de l'Union dit ouvertement que la constitution a été modifiée et foulée aux pieds ; c'est dire que les droits des catholiques du Manitoba, garantis par la constitution ont suivi le sort de celle-ci.

Voilà l'opinion de journaux qui ne font pas doute. Les uns se prononçant pour la constitution ; les autres pour les droits des catholiques : ce qui revient au même. En effet, comme la constitution est la garantie d'un principe, il suit naturellement que, si ce principe est violé, par ceux là qui ont gardé de la constitution, il y aura attentat flagrant à cette même constitution. Il est bien vrai de dire que ceux qui font les con-

trouvent attachés par un surplus de \$286,000.
Que les électeurs se rappellent que les Marchand, les Pacaud, les Langelier, les Shehyn, les Robidoux et toute la clique, sont encore vivants, attendant avec impatience une autre occasion pour saigner la province.

LA QUESTION DES ÉCOLES
Les libéraux, furieux il y a quelques semaines contre la presse conservatrice, commencent à plier l'échine. Les grands organes de ce parti, sentant la force de l'opinion peser sur eux, se rangent tranquillement et, il ne faudra pas s'étonner si, quelque beau jour on les voit désapprouver le compromis. La Patrie, cette feuille radicale, imbu de tous les principes révolutionnaires, l'Electeur chassée par les autorités ecclésiastiques de plusieurs diocèses, vont jusqu'à faire entendre qu'elles ne savent trop ce qu'elles feront si Rome condamne le compromis Laurier-Greenway. L'Union des Cantons de l'Est, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est prononcée carrément en faveur du compromis, naturellement, disant que tous les gens sensés l'acceptent. Nous avons toujours été très étonnés, toute fois de ne pas voir l'Union défendre cette cause. Pour elle il suffit de dire qu'une chose est bonne, pour que la terre l'accepte. Des assertions, en faveur de la minorité, elle en a déjà données. La fameuse enquête qu'elle désirait si fort, elle n'en parle plus. Pourtant, nous savons bien que le député des comtés de Drummond & Arthabaska, n'était pas très certain, au sujet de la position des catholiques du Manitoba, lorsqu'en chambre, en face de nos ennemis jurés pour justifier la loi inique de 1890, il déclarait que si les écoles du Manitoba transportées dans ces régions, n'étaient pas meilleures que nos écoles de concession, il n'est pas étonnant que le gouvernement Greenway les ait abolies.

Maintenant que M. Laurier a fait un compromis, l'Union, fit certain, emboîte le pas, et gros Jean par devant, il n'y a plus de si, elle affirme que tous les gens sensés l'acceptent.
C'est, pour le moins un raisonnement qui n'est pas celui de la plus haute autorité, car si Rome décide contrairement à la prétention de l'Union, il faudra croire que le bon sens réside dans un espace bien restreint, bien limité. L'Union devrait, au moins, marcher avec les gros canons libéraux. Ce serait un moyen pour ne pas rester à la dérive.

D'ailleurs l'Union a déjà affirmé que Rome parlerait en faveur du compromis. Si Rome parle contre, qu'est-ce que l'Union décidera ! Nous se savons ; elle sera ni pour ni contre, c'est-à-dire qu'elle fera la carpe, ou bien, comme jadis, elle dira ce qu'elle pense du clergé. Nous aurons l'occasion par la suite de citer, par ci par là, quelques phrases de haute envolée de l'Union, lorsqu'elle reprochera au gouvernement conservateur de ne pas vouloir donner justice pleine et entière à la minorité manito-baine. Nous verrons ensuite si le compromis "que tous les gens sensés acceptent" est bien en rapport avec ce qu'elle disait.

Ce sera peut-être un moyen pour la ramener au droit sentier. Nous en doutons.
La Semaine Religieuse de Montréal, l'organe de Mgr Fabre et de membres du clergé de l'archidiocèse de Montréal, déclare "que la question des écoles n'est pas réglée ; elle vient d'entrer dans une phase nouvelle."

Voilà bien une autorité qui n'est pas suspecte et qui indique bien l'opinion généralement adoptée. D'ailleurs, dit ce journal "Sa Majesté, Notre Gracieuse Souveraine, mise au courant de la situation qui nous est faite, aurait officiellement proclamé le droit absolu des catholiques à des écoles organisées, gérées, conduites d'après les principes de leur religion ; et le pape, moins soucieux de ce même droit, nous demanderait d'y renoncer !" Il n'y a pas à douter un instant que la justice ne peut plus rester sous le boisseau. La question des écoles est devenue une question nationale, et comme le dit La Semaine Religieuse en parlant du fanatisme libéral "vous n'aurez point la paix sur nos dépouilles nationales et religieuses."

Le Citoyen d'Ottawa, ne ménage pas son appréciation à ce sujet, et déclarant son respect de droits constitutionnels, il continue "lorsqu'une partie importante de nos concitoyens regarde comme affaire de conscience son droit à ses propres écoles, il faut lui faire cette concession ; autrement, c'est la tyrannie, la tyrannie d'une majorité brutale."

Le News de Kingston ne dissimule pas son opinion non plus. A son point de vue, c'est la constitution qui est en cause, et si on ne sait, dans cette occurrence, respecter les droits de la minorité, c'en est fini des droits respectifs des catholiques d'Ontario et des protestants de la province de Québec. De plus le News ajoute que "la justice Britannique reçoit une éclaboussure qui fera tache non seulement dans le Canada, mais dans toute l'étendue de l'empire."

Un grand journal anglais de Londres se prononce dans ce sens, et déclare que l'œuvre de la tyrannie s'est fait sentir dans toute la force de l'expression.
Le Journal des Débats, à Paris qu'on n'accusera pas d'être ultramontain, et dont les collaborateurs ont tant de bon sens que ceux de l'Union dit ouvertement que la constitution a été modifiée et foulée aux pieds ; c'est dire que les droits des catholiques du Manitoba, garantis par la constitution ont suivi le sort de celle-ci.

Voilà l'opinion de journaux qui ne font pas doute. Les uns se prononçant pour la constitution ; les autres pour les droits des catholiques : ce qui revient au même. En effet, comme la constitution est la garantie d'un principe, il suit naturellement que, si ce principe est violé, par ceux là qui ont gardé de la constitution, il y aura attentat flagrant à cette même constitution. Il est bien vrai de dire que ceux qui font les con-

trouvent attachés par un surplus de \$286,000.
Que les électeurs se rappellent que les Marchand, les Pacaud, les Langelier, les Shehyn, les Robidoux et toute la clique, sont encore vivants, attendant avec impatience une autre occasion pour saigner la province.

LA QUESTION DES ÉCOLES
Les libéraux, furieux il y a quelques semaines contre la presse conservatrice, commencent à plier l'échine. Les grands organes de ce parti, sentant la force de l'opinion peser sur eux, se rangent tranquillement et, il ne faudra pas s'étonner si, quelque beau jour on les voit désapprouver le compromis. La Patrie, cette feuille radicale, imbu de tous les principes révolutionnaires, l'Electeur chassée par les autorités ecclésiastiques de plusieurs diocèses, vont jusqu'à faire entendre qu'elles ne savent trop ce qu'elles feront si Rome condamne le compromis Laurier-Greenway. L'Union des Cantons de l'Est, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est prononcée carrément en faveur du compromis, naturellement, disant que tous les gens sensés l'acceptent. Nous avons toujours été très étonnés, toute fois de ne pas voir l'Union défendre cette cause. Pour elle il suffit de dire qu'une chose est bonne, pour que la terre l'accepte. Des assertions, en faveur de la minorité, elle en a déjà données. La fameuse enquête qu'elle désirait si fort, elle n'en parle plus. Pourtant, nous savons bien que le député des comtés de Drummond & Arthabaska, n'était pas très certain, au sujet de la position des catholiques du Manitoba, lorsqu'en chambre, en face de nos ennemis jurés pour justifier la loi inique de 1890, il déclarait que si les écoles du Manitoba transportées dans ces régions, n'étaient pas meilleures que nos écoles de concession, il n'est pas étonnant que le gouvernement Greenway les ait abolies.

Maintenant que M. Laurier a fait un compromis, l'Union, fit certain, emboîte le pas, et gros Jean par devant, il n'y a plus de si, elle affirme que tous les gens sensés l'acceptent.
C'est, pour le moins un raisonnement qui n'est pas celui de la plus haute autorité, car si Rome décide contrairement à la prétention de l'Union, il faudra croire que le bon sens réside dans un espace bien restreint, bien limité. L'Union devrait, au moins, marcher avec les gros canons libéraux. Ce serait un moyen pour ne pas rester à la dérive.

D'ailleurs l'Union a déjà affirmé que Rome parlerait en faveur du compromis. Si Rome parle contre, qu'est-ce que l'Union décidera ! Nous se savons ; elle sera ni pour ni contre, c'est-à-dire qu'elle fera la carpe, ou bien, comme jadis, elle dira ce qu'elle pense du clergé. Nous aurons l'occasion par la suite de citer, par ci par là, quelques phrases de haute envolée de l'Union, lorsqu'elle reprochera au gouvernement conservateur de ne pas vouloir donner justice pleine et entière à la minorité manito-baine. Nous verrons ensuite si le compromis "que tous les gens sensés acceptent" est bien en rapport avec ce qu'elle disait.

Ce sera peut-être un moyen pour la ramener au droit sentier. Nous en doutons.
La Semaine Religieuse de Montréal, l'organe de Mgr Fabre et de membres du clergé de l'archidiocèse de Montréal, déclare "que la question des écoles n'est pas réglée ; elle vient d'entrer dans une phase nouvelle."

Voilà bien une autorité qui n'est pas suspecte et qui indique bien l'opinion généralement adoptée. D'ailleurs, dit ce journal "Sa Majesté, Notre Gracieuse Souveraine, mise au courant de la situation qui nous est faite, aurait officiellement proclamé le droit absolu des catholiques à des écoles organisées, gérées, conduites d'après les principes de leur religion ; et le pape, moins soucieux de ce même droit, nous demanderait d'y renoncer !" Il n'y a pas à douter un instant que la justice ne peut plus rester sous le boisseau. La question des écoles est devenue une question nationale, et comme le dit La Semaine Religieuse en parlant du fanatisme libéral "vous n'aurez point la paix sur nos dépouilles nationales et religieuses."

Le Citoyen d'Ottawa, ne ménage pas son appréciation à ce sujet, et déclarant son respect de droits constitutionnels, il continue "lorsqu'une partie importante de nos concitoyens regarde comme affaire de conscience son droit à ses propres écoles, il faut lui faire cette concession ; autrement, c'est la tyrannie, la tyrannie d'une majorité brutale."

Le News de Kingston ne dissimule pas son opinion non plus. A son point de vue, c'est la constitution qui est en cause, et si on ne sait, dans cette occurrence, respecter les droits de la minorité, c'en est fini des droits respectifs des catholiques d'Ontario et des protestants de la province de Québec. De plus le News ajoute que "la justice Britannique reçoit une éclaboussure qui fera tache non seulement dans le Canada, mais dans toute l'étendue de l'empire."

Un grand journal anglais de Londres se prononce dans ce sens, et déclare que l'œuvre de la tyrannie s'est fait sentir dans toute la force de l'expression.
Le Journal des Débats, à Paris qu'on n'accusera pas d'être ultramontain, et dont les collaborateurs ont tant de bon sens que ceux de l'Union dit ouvertement que la constitution a été modifiée et foulée aux pieds ; c'est dire que les droits des catholiques du Manitoba, garantis par la constitution ont suivi le sort de celle-ci.

Voilà l'opinion de journaux qui ne font pas doute. Les uns se prononçant pour la constitution ; les autres pour les droits des catholiques : ce qui revient au même. En effet, comme la constitution est la garantie d'un principe, il suit naturellement que, si ce principe est violé, par ceux là qui ont gardé de la constitution, il y aura attentat flagrant à cette même constitution. Il est bien vrai de dire que ceux qui font les con-

plusieurs santés furent proposées. Mgr Gravel, dans un langage éloquent a fait l'éloge de l'œuvre des Frères du Sacré-Cœur et du Révd Frère Norbert. Le Révd Frère Norbert remercia chaleureusement Sa Grandeur.
Son Honneur le Juge Plamondon fit l'historique de l'établissement des Frères du Sacré-Cœur sur notre continent, avec ce brio et ce feu d'éloquence dont il a toujours été le secret. Ses paroles furent très applaudies. M. A. Poisson notre aimable et distingué poète, dans une improvisation remplie de traits saillants d'esprit manifesta tout le bonheur qu'il éprouve de voir une institution des Frères dans notre humble village.

Le Révd Frère Julius remercia les convives d'avoir bien voulu honorer de leur présence la visite du Révd Frère Norbert.
Vers les 8 hrs les convives se rendirent dans une grande salle où chacun put discuter et causer joyeusement.
Les convives se séparèrent vers les dix heures, emportant un souvenir charmant de la réception cordiale qui leur avait été faite.

Nous ajoutons nos félicitations au Rvd Frère Julius pour la bonne direction et le progrès qu'il a donnés au collège de notre village.
\$437,000
La clique a coûté \$437,000 à la Province, sans compter le voyage de Mercier en Europe, ni ses juments normandes, ni ses châteaux de Tourouvre et de Montréal etc etc !
Étant donné environ 70 comtés dans la province, il aurait fallu imposer des taxes pour au-delà de \$6000 par comté pour payer ces scandales. Honte à la clique !!

Notes locales
M. Nap. Nadeau, fils de M. Cyprien Nadeau, de ce village, est parti mardi soir, pour les chantiers de Gorham, N. H.
M. Mastai Cloutier, fils de M. Valère Cloutier, a ouvert une boutique de seller, dans la maison du coin appartenant à M. Gendreau. Il sollicite l'encouragement du public et garantit satisfaction et bon marché. Encouragez les jeunes.

Santa Claus a passé une heure à Arthabaskaville et il a laissé un joli choix d'étrennes chez J. B. Ouellet.
Mde Napoléon Gaudet, de ce village, qui a été dangereusement malade, est maintenant rétablie.
M. Suzor Côté est parti pour New-York cette semaine, dans le but d'exécuter certaines peintures très importantes. Nos souhaits de succès.

M. Henri Laurier est de retour d'un voyage qu'il a fait dans l'intérêt de sa santé.
M. P. L. O. Milot, député-shérif a conduit à Beauport, mardi, François Ruel, maniaque dangereux.
La Cour Supérieure et la Cour de Circuit ont siégé cette semaine.
M. H. H. Guay a le plus grand assortiment de bonbons, jouets et de liqueurs.

M. Edouard de L'Épinais s'est infligé une blessure grave à la tête en tombant, cette semaine, sur la terre gelée. Heureusement que les suites ne seront pas funestes.
Les dames de notre village ont presque terminé l'organisation du bazar qui doit avoir lieu prochainement au profit de l'Hôtel-Dieu. Que tous se donnent la main pour encourager cette œuvre de bienfaisance n'oubliant pas le mot "Qui donne au pauvre prête à Dieu."

Avez-vous visité le magasin de H. H. Guay ?
M. le docteur Blondin est de retour d'un voyage à Québec.
Il y a toujours une foule d'enfants devant les vitrines chez M. D. O. Bourbeau. C'est signe qu'il y a de belles étrennes. Que les parents y aillent.

COLONNE LIBRE
M. le rédacteur,
En lisant dans l'Union des Cantons de l'Est le compte rendu d'un charmant dîner donné dimanche dernier chez les Frères du Sacré-Cœur je me suis aperçu que le reporter de ce journal, en parlant des discours prononcés, a oublié, évidemment, de mentionner celui de notre poète M. A. Poisson. Cet oubli est d'autant plus regrettable que M. Poisson, comme il en est coutumier, a prononcé un petit bijou de discours, émailé de traits d'esprit et de réparties des plus heureuses.
M. le reporter ne m'en voudra pas si je répare son oubli bien involontaire, j'en suis convaincu, mais aussi bien regrettable.

\$2600.
Sous Mercier on a payé \$2300 pour faire imprimer le discours du grand finassier Sheyn. Or les comtés de Drummond et Arthabaska ont payé \$2600 de taxes c'était pour payer ce discours.
A bas la clique !!



UNE VIE SAUVÉE EN FRENANT
Le Pectoral-Cerise d'AYER
"Il y a plusieurs années, j'ai attrapé un fort rhume accompagné d'une toux terrible qui ne me donnait que repos ni jour ni nuit. Un réel espoir me fut donné par le Pectoral-Cerise d'AYER, quand j'eus pris la bouteille entière. Je suis maintenant guéri et je crois que le Pectoral-Cerise d'AYER m'a sauvé la vie." — W. H. WARD, Lowell, Mass.

Le PECTORAL-CERISE d'AYER
La plus haute récompense à l'Exposition Colombienne.
Les Pilules d'Ayer, le meilleur Purgatif de Famille.

NOEL! NOEL!!
A la maison Blanche
Accourez en foule ; venez voir la surprise qui est réservée à tous les visiteurs. C'est magnifique ; unique ! et jamais la chose ne s'est vue encore.
Une avalanche de bonbons de toutes sortes ; des chocolats à la crème, des bonbons français, des biscuits français, américains, canadiens ; des biscuits au chocolat ; des fruits primiers ; des liqueurs ; des huîtres en écailles, en quart, au gallon ; mais on se dirait dans les grandes villes !

UN SOUVENIR
Z. DUCHARME
MARBRIER
VICTORIAVILLE, P. Q.
M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en main les
Les Monuments, Epitaphes
les mieux travaillés. En outre il fait toutes sortes d'ouvrages pour les maisons, soit DESUS de LA VAINES, de TABLES. M. Ducharme s'est faite une réputation par son habileté et ses goûts artistiques qui lui donnent place parmi nos premiers sculpteurs canadiens.
Faites faire un MONUMENTS pour conserver au public la mémoire de ceux que vous avez aimés.
Allez voir M. Ducharme à Victoriaville, il saura donner tout l'éclat, la beauté désirable au Monument.
Bureau de Maison du Chien d'Or.
5 dec. 96-1 a

Nouvelle Manufacture
DE
Portes et Chassis
A. E. BOUCHARD
PROPRIÉTAIRE
VICTORIAVILLE
M. A. E. BOUCHARD, est prêt à entreprendre tout l'ouvrage concernant la la langue de
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, PLINTHES, Etc., Etc.
et toute sorte de bois préparés. M. Bouchard, donnera tous les avantages possibles au public et leur assurera une satisfaction complète.
Que les cultivateurs viennent voir et essayer son ouvrage. M. Bouchard est un ouvrier de première ordre. Sa manufacture est située sur la rue St-Joseph en arrière de chez M. Léon Mabeu.

LA MAISON
DU
CHIEN D'OR
Tous ceux qui connaissent la touchante histoire du Chien d'Or seront agréablement charmés de lire ces quelques vers sur l'enseigne de la maison du Chien d'Or :
"Je suis un chien qui rongé l'os
"En le rongé je prends mon repos
"Un jour viendra qui n'est pas venu
"Que je mourrai qui m'aura mordu."

Cette maison du Chien d'Or est tenue aujourd'hui, par notre estimable ami, M. Richard qui a toujours en mains un assortiment complet de bonbons, de sucreries, de fruits, et de liqueurs de toutes sortes. Ceux qui veulent offrir une jolie boîte de bonbons des plus fins, au jour de l'AN, auront le plus grand plaisir à venir voir le Chien d'Or et son inscription.
En face de chez D. O. Bourbeau.

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la présente session de la Législature de la Province de Québec par la Compagnie du chemin de fer Lotbinière & Mégantic pour changer le terminus sud de ce chemin et pour prolonger le temps accordé pour la construction.
R. QUIROUET
Secrétaire

LA CONVERSION

L'Union se demande : "Sait-on réellement ce que c'est que la conversion de la dette que l'on veut opérer. C'est d'abord une proposition générale que le ministre demande à la législature afin d'être autorisée à changer nos obligations aux conditions qu'il lui plaira."

L'Union qui est trop vieille pour savoir l'exposé qui a été fait par le trésorier Atwater, oublie que ce "aux conditions qu'il lui plaira," s'applique à Mercier qui, dans son projet de conversion disait : "Que le gouvernement (Mercier) fixerait lui-même le taux auquel se ferait l'échange des anciennes débetures pour les nouvelles, et le délai durant lequel les porteurs de débetures pourraient faire cet échange."

Après, quant à l'économie réalisée par le gouvernement, nous croyons que l'opinion du *Moniteur du Commerce* vaut celle de tous les mathématiciens de l'Union. "Suivant toute les apparences le gouvernement local va réussir à obtenir du Parlement l'autorisation de convertir la dette provinciale. Il ne peut y avoir d'objection raisonnable à cette opération quant au mérite."

"Nous comprenons qu'un pauvre diable qui n'a pas de crédit soit obligé de faire de ces sortes de transactions ; mais nous une province, à moins d'avoir été bien mal gouvernée."

Bien Tarte disait "Mercier administre nos affaires d'une manière effroyable" M. Marchand, le chef actuel des libéraux traitait Mercier et la clique de "boodlers." La Patrie qui disait que Mercier avait établi un bureau à Montréal ou l'on carottait les gens, où les paniers de champagne se multipliaient. Enfin le déficit de \$1,458,630.00 laissé par Mercier ne prouve-t-il pas que le pays était mal gouverné.

TAXES

L'Union dit, nous avons payé \$9647.88 dans notre district pour licences de manufactures taxes personnelles et droits de successions.

Les scandales Vallière, du Montréal et Ottawa du Sylviculteur canadien, du Témiscouata, Lockwood, de Mde Polette, de Breton, de J. P. Whelan des réclamations du chemin de la Baie des Chaleurs, ont coûté à la province \$219,740. Bien il faudrait près de 40 centésimes comme le nôtre pour payer ces tripotages.

NOTRE TARIF

ET LA PRESSE AMÉRICAINE

Les journaux américains continuent leurs commentaires sur ce qui se dit devant notre commission du tarif. Voici un petit article du "Democrat and Chronicle," de Rochester, qui va faire grimacer nos bons royeurs.

"Ce qui se passe à la commission du tarif du Canada révèle le fait que l'industrie chez nos voisins a fait un grand pas et qu'elle est très en mesure de suffire aux besoins. Presque chaque genre d'industrie a eu ses intermédiaires et l'on a appris que chacune a besoin du tarif protecteur. Et dans presque tous les cas il a été prouvé que le coût des produits manufacturiers a été moins élevé pour les consommateurs, grâce à la concurrence que se sont faites entre elles les industries du Canada. S'il est vrai que plusieurs ont été établies par des Américains, il n'en faut pas moins remarquer que ce sont des ouvriers canadiens qui ont été employés, que des taxes ont été payées au Canada, qu'en un mot ces manufactures ne sont pas américaines, mais canadiennes. C'est un grand bien pour le Canada qu'une telle variété d'industries ait été créée ; il a pu par là échapper à cet état de stagnation et d'asservissement qui pèse sur tout pays exclusivement livré à l'agriculture."

Mgr Labrecque parle

LE PÈRE NE PEUT EXIGER MOINS QUE CE QU'UN TRIBUNAL PROTESTANT A EXIGÉ

La justice ne sera pas enterrée

Une dépêche de Chicoutimi se lit comme suit :

"Mgr Labrecque est arrivé de Rome, jeudi soir. Des milliers de personnes l'ont acclamé à la gare et l'ont escorté à la cathédrale, où fut chanté un salut solennel. Hier soir, il assistait à un concert donné par le Séminaire. Une adresse a été présentée dans laquelle on proteste contre le compromis Laurier-Greenway de la question des écoles. En réponse, Monseigneur dit qu'il arrivait de Rome et qu'il était en état de parler plus énergiquement que jamais. Cependant il ne voulait pas le faire à présent ; tout ce qu'il pouvait dire, c'était de répéter ce qu'une voix autorisée avait dit devant lui et devant plusieurs autres personnes : un tribunal protestant a reconnu aux catholiques du Manitoba des droits, le pape et les cardinaux ne peuvent pas être moins exigeants pour les catholiques que ne l'est ce tribunal.

Monseigneur a ajouté qu'on enterrait bien des choses, mais jamais la justice.

HON. FITZPATRICK

L'Honorable FITZPATRICK collègue de M. Laurier à Ottawa disait un jour dans l'enceinte provinciale : "Que les taxes étaient nécessaires ; que son parti en était responsable et qu'il allait en conséquence voter pour." Tarte disait que Mercier administrait les affaires d'une effroyable manière. M. BOYER disait que le contrat Langlais était une infamie. M. MARCHAND traitait de boodlers Mercier et la clique... et il en avait fait partie ! CALIXTE LEBLANC disait que l'ère de Mercier serait une honte à enregistrer dans l'histoire de notre province.

MIEX QU'ONTARIO

Le "Mail and Empire" a publié vendredi un remarquable article sur la situation financière de notre province.

Le gouvernement Fynn, dit-il, a fait du grand, du noble travail. Ce que Québec nous montre aujourd'hui est toute une surprise pour l'Ontario, quand on considère notre propre situation. En effet, pendant que la province de Québec arrive au bout des opérations de douze mois avec un surplus de \$286,000, Ontario est en déficit de \$342,000. Pour l'année courante, notre déficit, d'après l'estimation, sera de \$461,000. Notre histoire se compose de mouvements rétrogrades. En 1872, Ontario avait en banque \$4,297,000 ; en 1894, nous avions dissipés \$3,860,000 provenant de cette réserve. Et pourtant nous avons fait payer par nos municipalités ce que la province de Québec payait à même son trésor. "Nos marches vers la taxe directe pendant que Québec s'en débarrasse."

MGR LANGEVIN

Winnipeg, 14.—Mgr l'archevêque Langevin est parti aujourd'hui pour Montréal. Il y a plusieurs motifs à ce voyage improvisé de Sa Grandeur dans l'Est. Le principal est qu'Elle désire visiter son vénérable collègue mourant, Mgr Fabre.

Une autre raison de la visite de Mgr Langevin est qu'il désire conférer avec NN. SS. les évêques de la province de Québec, afin d'élaborer un plan de campagne sur la question des écoles.

La Salsepareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud et vivifiant. Vendu par tous les droguistes.

LE REGLEMENT SCOLAIRE

UN DE SES EFFETS
Le Manitoba :

Les écoles catholiques de Winnipeg sont sous la direction des frères Maristes pour les garçons et des Sœurs de Jésus-Marie pour les filles. Or, pour se conformer à l'arrangement proposé, il nous faudra fermer ces écoles pour envoyer nos enfants aux écoles publiques, où ni les Frères ni nos bonnes Sœurs ne peuvent aller se mêler aux instituteurs protestants qui règnent en maîtres dans ces institutions. D'ailleurs, il y a une centaine de classes dans les écoles publiques de Winnipeg, et comme chaque classe compte comme une école distincte, nous n'aurons pas assez d'enfants dans aucune d'elles pour pouvoir exiger un maître catholique.

Par ce règlement, on veut chasser de nos écoles les bons Frères Maristes, des hommes distingués venant de leur maison-mère, à Dayton, Etat de l'Ohio, et nos dévouées Sœurs de la belle communauté d'Hochelega.

Voilà ce que des hommes mus par des intérêts politiques nous recommandent d'accepter. Il faut être ignare ou malhonnête pour agir de la sorte.

Les Langelier

Jean, François et Charles Langelier ont coté en quatre circonstances seulement \$12,100.00 à la Province.

A bas les cliquards ! Il faut les taxes des TROIS cotés comme le nôtre pour payer \$12,100.00. Pni Pacaud \$100,000.00..... comptez.

Le Tarif

La commission d'enquête sur le tarif siège actuellement à Montréal. Les libéraux ne pourront pas se plaindre que personne n'a répondu à leur appel, car l'affluence n'a pas cessé depuis le commencement de l'enquête. Sir Richard Cartwright cet américain naturalisé canadien, s'efforce en vain de trouver des défauts notables dans le système protecteur, pour établir son libre échange et finalement pour nous vendre aux américains.

Mais tout son système ne réussira qu'à démontrer le peu d'importance de ses calculs. Les manufacturiers, les cultivateurs viennent en foule d'éclairer que le système protecteur au lieu d'être enlevé, devrait être élevé. Ces arguments justifient L'Hon. M. Foster et le parti conservateur. Nous verrons la semaine prochaine le résultat.

Pour les affections de la Gorge et des Poux, le Pectoral-Cerise d'Ayer, pris à temps, est un spécifique assuré.

Les destitutions

L'Union se choque au sujet des destitutions sur le Grand-Tronc. Qu'est-ce que L'Union a à voir dans les affaires du Grand-Tronc ? Ce qui devrait l'occuper de ce temps-ci, c'est la destitution de M. Lafontaine de St Paul, ce père de famille qui se servait du bureau de poste comme un des principaux moyens de subsistance pour sa famille. C'est aussi atroce.

TAXES.

L'Union dit que pour le comté d'Arthabaska il a été prélevé \$9905.78, c'est énorme. Pacaud a volé \$100,000 alors il faudrait 11 centésimes et comme celui d'Arthabaska pour rembourser la Province. Honte à la clique !

Vous en verrez la fin

Avec un hiver humide les rhumes sont communs ; le meilleur remède pour les guérir radicalement est le BAUME RHUMAL.

Nouvelles de Victoriaville

—De la farine \$1.50, bonne pour le pain, chez M. D. O. Bourbeau.

—A l'assemblée mensuelle de la C. M. B. A., M. Félix Baril a été initié membre.

—Un accident est arrivé aux usines électriques de M. A. Gagnon. Comme on se disposait à faire fonctionner l'engin, le volant qui communique le mouvement au dynamo s'est déplacé de son arbre de couche et s'est cassé en tombant sur le sol. M. J. Vézina a été envoyé immédiatement à Montréal pour acheter un nouveau volant.

—De l'huile astrale durant 4 fois plus que l'huile ordinaire et ne noircissant pas les cheminées, chez M. D. O. Bourbeau.

—M. J. P. Grégoire, notre tailleur, a reçu ces jours derniers des félicitations sur son habileté d'un grand tailleur de Montréal. Nos félicitations.

—L'installation des lampes électriques est terminée dans nos rues.

—Mgr Gravel était en visite chez M. le curé cette semaine. Les principaux citoyens lui ont fait visite. Sa Grandeur est partie pour Nicolet mardi matin.

—Le révd M. Tessier et M. S. Edge, vicaire, accompagnés des marguilliers Poulin, M. D. et P. Boisvert, ont fait la visite de la paroisse cette semaine.

—A l'assemblée des Enfants de Marie dimanche dernier, Melle Edith Richard a été élue présidente.

M. H. H. Guay a complété son exposition de liqueurs, de bonbons et de jouets ; c'est superbe. Allez voir.

—Le jeune de Montigny était assez bien dimanche pour assister à la messe.

—L'assemblée mensuelle de la société St. J. Bte a été pré-idée par notre digne président, M. A. Poitras, qui est maintenant rétabli ne la blessure qu'il s'est infligée à un pied.

Dans les Bois-Francis

Warwick

NOTE SPÉCIALE.—Mercredi prochain le 23 courant sera chanté à 8 h. au village paroissial le service de feu Dame Laliberté épouse regrettée de M. Ed. Laliberté M. P. P. Tous les parents et amis sont invités d'y assister.

—M. W. Houle et T. J. Samson sont allés à Québec dans le but de se procurer des appareils pour éclairer avec l'acétylène. Si la chose fonctionne bien, il est question que le village sera éclairé par cette invention nouvelle.

—M. Félix Baril a acheté 200 charrs de bois de bar-deau et a décidé de scier jour et nuit cet hiver.

Plessisville

Jedi dernier le 10 décembre a été joyeusement fêté au couvent de ce village, l'anniversaire de la naissance de notre digne et vénéré pasteur. Les jeunes finissantes ont exécuté avec grande habileté la pièce intitulée Germaine la bergère.

Des dînes et trînes ainsi que plusieurs pièces de cantats furent très bien rendus par Melles E. Tardif, Albertine Pelletier B. Chevrefils, M. A. Savoie, C. Gaudette.

Assistèrent à la fête les Révérends P. P. Dubé, curé, et M. Leclair vicaire de Ste-Julie MM. Dumais et Gagnon vicaires à Somerset.

Nous souhaitons à ce digne et vénéré pasteur la plus longue et la plus heureuse carrière, et nous faisons des vœux pour que le ciel nous le conserve longtemps afin qu'il fasse comme par le passé le bonheur de ses paroissiens.

—Notre visite pastorale est commencée lundi dernier pour la paroisse et celle du village se fera la semaine prochaine.

—Dimanche dernier plusieurs de nos jeunes campagnards se rendaient à Ste-Julie entendre la charmante voix de notre célèbre cantatrice Mlle Brindamour.

—Les chemins très mauvais empêchent beaucoup les circulations espérons un avoir de beaux jours le temps du jour de l'an.

—Melle Emma Beaudet qui s'est démis un pied il y a quelque temps est maintenant très bien.

Ste-Julie de Somerset

—M. Joseph Roberge fils de M. Thomas Roberge anciennement de notre paroisse, était de passage ici cette semaine, l'hôte de ses parents MM. Germain Fournier, J. O. Paradis et J. E. Contois.

M. Roberge est un de nos canadiens qui parti sans le sou, sût bientôt par son travail, sa probité et son activité toute canadienne acquérir l'aisance, et la considération de ses concitoyens américains. M. Roberge passe à juste titre pour le meilleur boulanger de Salmon Falls, il a à son service près de dix hommes et quatre voitures tous les jours distribuent le pain à sa nombreuse clientèle.

M. J. Roberge fait justement honneur à la nation Canadienne Française.

—De passage en notre village Dimanche dernier : MM. L. Marceau et A. Roussseau de Lyser ; E. Lavoie, O. Huard, A. Blondin, N. Bélanger et Geo. Savoie de Somerset ; M. G. P. Nadeau et Melles A. Nadeau, Y. Nadeau et M. Roberge de Stanfold ; M. et Mad. Aimé Roberge, M. Ayr Roberge et Melle A. Lambert de St-Ferdinand ; M. et madame Gédéon Rousseau d'Inverness.

—Le concert de Melle D. Brindamour a été un vrai succès. Il nous est impossible de dire quels sont ceux qui se sont le plus distingués, car il nous faudrait tous les nommer. Les chœurs ont été entraînants. Les soli admirablement rendus par M. Nap. Bélanger de Somerset et Melle A. Nadeau de Stanfold. L'opérette "Bonjour Clairette" par Melle Brindamour et M. le notaire Duchesnay a été vivement applaudie.

M. N. Savoie, fils de M. Geo. Savoie, dans le petit ramoneur a enlevé l'auditoire. En disant qu'il y avait salle comble, c'est prouver que notre village plus que les villes voisines, sait apprécier les arts divins du chant et de la musique.

Pour l'occasion la fanfare étrennant une magnifique basse argentine de la célèbre manufacture J. W. Pepper de Philadelphie. C'est un instrument de \$100.00.

—Le Rev. M. P. P. Dubé notre curé a commencé sa visite annuelle.

St-Valere

—Nos quarante heures se sont terminées la semaine dernière. Nous avons remarqué beaucoup d'empressement de la part des citoyens. Beaucoup de prêtres dringars ont assisté le Révd. E. Brunelle notre digne curé.

Ste-Clothilde

—M. Evariste Désilets a donné le jour à trois jolies petites filles le 5 courant. Parrains et marraines M. et Mde G. Landry ; M. et Mde C. Désilets ; M. et Mde H. Désilets.

—Le cheval de M. Georges St-Germain a été tiré à la râle et M. Toussaint a été l'un des gagnants. Il l'a vendu immédiatement \$100.00.

—De passage ici cette semaine : J. O. Lotinville de Trois-Rivières ; Johnny Bergeron de Nicolet et Dr Guillardet de St-Leonard.

—Le cheval de M. Georges St-Germain a été tiré à la râle et M. Toussaint a été l'un des gagnants. Il l'a vendu immédiatement \$100.00.

—M. le curé Landry, a commencé dimanche après-midi sa visite de paroisse, laquelle visite il continuera cette semaine, si le temps et les chemins le lui permettent.

Décès.—Le 2 décembre courant, est décédé à St-Thomas de Montigny, mademoiselle Joséphine Kérouack, après une maladie de quelques jours seulement. Ses funérailles ont eu lieu le 4 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte était la sœur du regretté curé Kérouack, ancien curé de St-Guilhem, et de feu Dame Etienne Boucher, de St-François-du-Lac.

MORT SUBITE.—La semaine dernière, M. Olivier Duguay, huissier, de St-François-du-Lac, a été trouvé mort dans son lit. C'était un citoyen très-estimé et d'un caractère particulièrement aimable. Le défunt était âgé de soixante et treize ans. Il est mort chez son genre, M. Louis Crevier, cultivateur, de St-François-du-Lac.

—M. Grégoire a augmenté le personnel de son atelier afin de suffire aux nombreuses demandes qui lui sont faites.

Venez faire faire vos habits par ce tailleur de renommée, vous serez toujours satisfait.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

Seul il suffit

Pour les affections de la gorge, des bronches et des poumons, n'employez que le BAUME RHUMAL seul ; il vous guérira promptement et sûrement.



J. P. GREGOIRE TAILLEUR Victoriaville

PLUS DE VIEUX HABITS

M. GREGOIRE dont la clientèle a toujours su apprécier son habileté, a le plaisir d'annoncer qu'il a pris l'agence de la fameuse teinturerie des Trois-Rivières. Les habits un peu vieillies, ou dont la couleur a pâli sont remis à neuf, et pour une somme à la portée de tous, on peut pour le même habit, en changer deux, trois, quatre fois la couleur.

Essayez et vous en apprécierez l'immense avantage. M. Grégoire a augmenté le personnel de son atelier afin de suffire aux nombreuses demandes qui lui sont faites.

Venez faire faire vos habits par ce tailleur de renommée, vous serez toujours satisfait.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

27 En face de chez M. D. O. Bourbeau. 31 oct. 96.—1 a.

MAGASIN DE PROGRES

Arrivages d'Automne

—CHEZ—

D. O. BOURBEAU & FILS A VICTORIAVILLE.

CAPOTS EN CHAT SAUVAGE CASQUES ET ROBES DE CARIOLE —

AGRICULTURE

LES ENGRAIS (Suite)

Nous posons la question dans notre dernier article. "Quels sont les effets des fumiers longs et des fumiers courts?"

Les effets de ces deux classes de fumier sont bien différents, et méritent d'être pris en considération. Ils agissent non-seulement sur la plante, mais aussi sur le sol qu'ils améliorent, suivant le cas.

Les fumiers longs, par le fait qu'ils ne sont pas encore décomposés, subissent cette décomposition dans le sol, et par conséquent leur effet, sur la plante, est plus long.

Il est très important donc de ne pas employer indifféremment ces fumiers.

À présent les fumiers courts ou décomposés sont par leur nature plus lourds, plus remplis d'humidité; de plus leur état de décomposition étant arrivé au terme, l'effet sur la végétation est plus directe; d'un autre côté l'effet est moins long; en sorte qu'il est très important de les appliquer dans des terrains secs, et pour des plantes qui ne restent pas longtemps dans le sol.

Il faut être pratique avant tout. La routine n'est pas l'œuvre d'un homme intelligent, mais bien d'une machine.

Les engrais, voilà ce qui constitue la principale richesse du cultivateur; c'est le principal agent de la terre. Alors, il faut y donner tout le soin possible.

Après une consultation, les médecins jugèrent à propos de lui faire subir une opération. Six semaines plus tard, il en subit une seconde. Les opérations eurent un certain succès, c'est-à-dire qu'elles apportèrent un soulagement temporaire.

Après avoir essayé tous les remèdes les plus nouveaux, connus des médecins de cette célèbre institution, on lui déclara qu'aucun soulagement ne pouvait être obtenu. On lui conseilla de retourner chez lui dans l'espérance que ce changement lui ferait du bien, mais au contraire, il devint de plus en plus mal et en mars 1892, il fut obligé de reprendre le lit et ceux qui connaissaient son état, ne croyaient pas qu'il en eût pour longtemps à vivre.

Après cette dernière tentative, il résolut de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams, et l'abandonna alors tout autre traitement. Après trois mois, il y avait un mieux sensible dans son état, tellement que sa mère crut qu'il pouvait laisser le lit.

Le lendemain matin, lorsqu'il se réveilla, la douleur avait laissé le corps pour se jeter dans les bras et ainsi pendant plusieurs semaines, la douleur voyagea de place en place dans les bras et enfin disparut; et il n'a pas ressenti la plus légère douleur depuis.

Pendant tout ce temps, il prenait les Pilules-Roses du Dr Williams et reprenait ses forces lentement, mais sûrement. Il se procura alors une chaise roulante sur laquelle on le roulait de chambre en chambre.

L'usage continu des Pilules-Roses augmentait ses forces tous les jours. Il abandonna alors la

UN INCURABLE GUÉRI

Après un traitement dans les meilleurs hôpitaux du Canada eurent manqué

Un cas des plus remarquables encore connus—Dix années d'atroces souffrances causées par le rhumatisme—Tout le corps contracté et chaque membre difformé—Ramené à la santé.

Du "Newmarket Advertiser": Nous supposons qu'il n'y a pas un résident de Newmarket qui ne connait pas M. J. A. Moffatt, qui ignore ces longues années de souffrances et qui n'a pas entendu parler de sa guérison après une vie inutile et souffrante, par les Pilules Roses du Dr Williams.

Il y a dix ans, M. Moffatt travaillait à la manufacture de chapeaux de Newmarket. Soit par l'humidité de la bâtisse, soit aussi par manque de précaution pour sa santé; il prit un gros rhume qui dégénéra en rhumatisme et se répandit dans tous ses membres. Pendant des années il souffrait presque continuellement de douleurs rhumatismales et dépensa beaucoup d'argent pour se soigner, mais sans obtenir d'autre résultat qu'un soulagement temporaire.

Enfin de compte, il eut une forte attaque de fièvre malariale et rhumatismale et fut obligé alors de s'en aller à l'hôpital général de Toronto, où l'on découvrit qu'il était affligé du tétanos. Pendant les premiers six mois qu'il passa à l'hôpital, il subit un traitement à l'électricité, mais l'électricité n'eut aucun résultat.



Après une consultation, les médecins jugèrent à propos de lui faire subir une opération. Six semaines plus tard, il en subit une seconde.

Après avoir essayé tous les remèdes les plus nouveaux, connus des médecins de cette célèbre institution, on lui déclara qu'aucun soulagement ne pouvait être obtenu. On lui conseilla de retourner chez lui dans l'espérance que ce changement lui ferait du bien, mais au contraire, il devint de plus en plus mal et en mars 1892, il fut obligé de reprendre le lit et ceux qui connaissaient son état, ne croyaient pas qu'il en eût pour longtemps à vivre.

Après cette dernière tentative, il résolut de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams, et l'abandonna alors tout autre traitement. Après trois mois, il y avait un mieux sensible dans son état, tellement que sa mère crut qu'il pouvait laisser le lit.

Le lendemain matin, lorsqu'il se réveilla, la douleur avait laissé le corps pour se jeter dans les bras et ainsi pendant plusieurs semaines, la douleur voyagea de place en place dans les bras et enfin disparut; et il n'a pas ressenti la plus légère douleur depuis.

Pendant tout ce temps, il prenait les Pilules-Roses du Dr Williams et reprenait ses forces lentement, mais sûrement. Il se procura alors une chaise roulante sur laquelle on le roulait de chambre en chambre.

L'usage continu des Pilules-Roses augmentait ses forces tous les jours. Il abandonna alors la

L'usage continu des Pilules-Roses augmentait ses forces tous les jours. Il abandonna alors la

chaise roulante pour les béquilles et laissa les béquilles pour la canne. En septembre 1895, M. Moffatt avait si bien recouvré sa santé qu'il devint un correspondant de l'"Advertiser", et s'étant procuré un cheval et une voiture, il fut engagé comme reporter à ce journal. Celui qui fut autrefois un invalide est maintenant capable d'aller partout, d'embarquer dans sa voiture ou d'en descendre sans aide et est à son poste chaque fois qu'on le demande.

Nous trouvons donc ainsi qu'après de longues années de souffrance, les Pilules Roses du Dr Williams ont remporté un succès là où les autres remèdes et les meilleurs traitements de médecins avaient échoué. Avec de telles cures à leur crédit, il y a rien de surprenant à ce que les Pilules Roses du Dr Williams soient le remède le plus populaire dans tout le monde et cette guérison justifie pleinement ce que nous avançons qu'"Elles guérissent lorsque d'autres remèdes échouent."

LA BASILIQUE MENACÉE DE DESTRUCTION

\$25,000 de dommages

Les citoyens de la paroisse de Notre-Dame de Québec, ont été mis en émoi dans la nuit de samedi à dimanche, à la nouvelle qu'un incendie venait de se déclarer à la basilique.

M. Farris, le gardien de nuit des bâtiments du séminaire de la basilique, qui se trouvait dans son alarme et appeler les pompiers sur le théâtre de l'incendie.

Bien que le poste central des pompiers soit très rapproché de la basilique, l'incendie avait déjà fait trop de progrès pour permettre d'entrer par la porte principale, sans être asphyxié par la fumée. Force leur fut donc de s'introduire par une porte latérale.

On découvrit alors que le feu avait pris origine dans la sacristie du nord, et que de là il s'était communiqué à la chapelle Saint-Louis, située au-dessus de la sacristie.

Toute la brigade du feu fut appelée, et nos braves pompiers se mirent à l'œuvre avec leur courage et leur habileté ordinaires.

Après un travail opiniâtre, ils réussirent à maîtriser le feu, qui commençait déjà à envahir l'église elle-même.

En effet, le feu, en passant par le plancher en dessous de la porte de communication entre la sacristie et le chœur, commençait à s'attaquer aux boiseries de l'intérieur de la basilique.

L'incendie a détruit en partie la sacristie et la chapelle Saint-Louis; la peinture et la dorure dans la basilique ont subi de grands dommages, et on devra tout refaire à neuf.

Les ornements de l'église, qui se trouvaient tous dans la sacristie incendiée, sont grandement endommagés par l'eau et par la fumée, ce qui constitue une perte considérable.

On peut s'en faire une idée par le fait qu'un seul assortiment valait \$5,000.

Les pertes totales s'élèvent à \$25,000 et sont garanties par les assurances.

Naufrage du steamer Salier sur les cotes d'Espagne

300 PERTES DE VIE

Londres, 11 décembre.—Des dépêches de Vigo, un des postes télégraphiques sur la côte ouest d'Espagne, rapportent que le steamer de la ligne allemande Lloyd, le Salier, s'est perdu sur les bancs de sable de la Corogne près de Villa Garcia.

Le steamer a laissé la Corogne le 7 décembre pour se rendre à Villa Garcia. Il y avait à bord 210 passagers, et l'équipage se composait de 80 hommes, et l'on croit que tous ont péri le 10.

On croit à Londres que le sinistre est arrivé mardi lors de la grande tempête sur la côte atlantique de l'Europe qui a causé des dommages considérables. On a envoyé d'autres steamers à la recherche du navire perdu, mais on n'a pas d'autres renseignements jusqu'à présent.

Une dépêche de Brême assure qu'il y avait 210 passagers à bord du steamer comprenant un allemand, 114 russes, 35 galiciens, 61 espagnols, et la même dépêche dit, que l'on craint que tous aient péri. Les agents de la ligne Lloyd ici, n'ajoutent pas foi au rapport disant qu'un grand nombre d'émigrants étaient à bord, mais ils ne le nient pas cependant.

Le Salier, était un steamer en fer, à hélice, d'une force de chevaux de 3,214 et d'un tonnage de 2,239.

Il avait 351 pieds et 22 pouces de long, 39 pieds de large et 32 de profondeur.

Construit à Hull, en 1885, il était la propriété de la Lloyd & Co. de Brême. Il était engagé dans le commerce de la Méditerranée, sous le commandement du capitaine Wemp.

CATASTROPHE

Cádiz, 12.—Une terrible catastrophe est arrivée hier dans la province de l'Andalousie. À seize milles de cette ville. La maison habitée par vingt-cinq personnes s'est écroulée tout à coup, ensevelissant tous les occupants dans ses ruines.

La maison est tombée sur une bâtisse existante, qui s'effondra à son tour, entraînant avec elle ses quatre-vingt-cinq occupants. Jasqu'ici on a retiré des décombres vingt cadavres et quarante-six personnes sérieusement blessées, et l'on travaille activement pour retrouver les autres.

La grève de Hambourg

Londres, 4.—Une dépêche de Hambourg au "Chronicle" dit que tous les ouvriers du port, au nombre de 6,000 environ, employés par l'état de la ville, se mettront en grève aujourd'hui.

Hambourg, 4.—L'association des Patrons a envoyé au sénateur Machain une longue lettre pour expliquer son refus de traiter avec les grévistes. Elle dit que ces derniers ne recevant pas de secours de l'étranger, commencent à se décourager, que de plus, les travaux du port sont faits par des ouvriers étrangers qui arrivent tous les jours et qui sont contents du salaire qu'on leur offre. Un compromis aurait pu résulter d'amener de nouvelles disputes plus tard, "car," dit la lettre, "les ouvriers ne se sont pas mis en grève pour avoir une augmentation de salaires, mais pour obtenir la suprématie." L'association se refuse à laisser décider la question par un tribunal d'arbitres composé d'un représentant des patrons et de quatre représentants des grévistes.

Ils sont nombreux

Cartes d'Affaires

AVOCATS

CREPEAU & CREPEAU

VOCATS, Arthabaskaville, P. Q. Eug. CREPEAU, C. R. L. L. Louis-F. CREPEAU, L. L. B. Téléphone BRLL & LAROS.

J. E. METHOT

VOCAT, Arthabaskaville, Bureau: voisin du Bureau de Poste.

GEORGE METHOT

VOCAT, 42, Rue du Platon, Trois-Rivières. H. G. METHOT.

J. U. RICHARD

VOCAT, DRUMMONDVILLE, P. Q. Juin 1894.

NOTAIRES

THEOPHILE COTE

NOTAIRE, Percepteur du Revenu de la Province pour le district d'Arthabaska, Arthabaskaville, P. Q.

A. S. CHAMBIER

NOTAIRE, Officier Reviseur pour le comté de Mégantic, Agent d'Immeubles, etc. St-Ferdinand d'Halifax, P. Q.

F. V. LESSARD

NOTAIRE, Saint-Patrick's Hill, Tingwick, P. Q. Grosse de M. le notaire Larue.

J. C. ST-AMANT

NOTAIRE, Commissaire de la Cour Supérieure, Agent de Prêts et d'Assurances, etc. L'AVENIR, P. Q.

MEDICINS

DR H. SAVOIE

MEDICIN-CHIRURGIEN. ST-NORBERT D'ARTHABASKA.

DR J. BERGERON

MEDICIN-CHIRURGIEN. Ste-SOPHIE, Comte de Mégantic, P. Q.

DIVERS

P. A. BOURK

HUISSIER C. S., Somerset. Se chargera de collections et de toutes autres ouvrages dans cette branche.

J. Alcide Chaussé

ARCHITECTE. PREPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR TOUS GENRES D'EDIFICES. Surveillance personnelle des travaux de construction, Mesurages, Vérifications, Expertises, Evaluations, Arbitrages, etc. No 153, RUE SHAW, Montreal. 14 Nov. 96.—la

Gendreau & Fils

(MAISON ÉTABLIE EN 1860). Magasin général. Arthabaskaville, P. Q.

PIDGEON & POWELL

Magasin Général. St-Ferdinand d'Halifax, P. Q.

HONORE PEPIN

Marchand général. W ARWICK. Marchandises sèches, Epicerie, ferronneries, Graines, provision etc etc

FRECHETTE & Cie

MARCHANDS-GENERAUX. St-Ferdinand d'Halifax, P. Q.

J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste. 28, RUE DES FORGES (En face du Marché). Trois-Rivieres. Le Docteur Panneton sera à l'Arthabaska Station les deuxieme et dernier mercredi de chaque mois, ou il se livrera à la disposition du public qui voudra bien venir le rencontrer.

A l'Hotel Perrault.

Scientific American Agency for PATENTS. TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS. For information and free Handbook write to MUNN & CO., 36 Broadway, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American. Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$2.00 a year; \$1.00 six months. Address, MUNN & CO., Publishers, 36 Broadway, New York City.

A Vendre

Une magnifique terre d'une soixaine d'arpents, dont vingt-cinq en terre de potée, en bon ordre, à quelques arpents seulement du Village d'Arthabaskaville, bonne grange neuve. Conditions faciles. S'adresser à M. CREPEAU, Avocat.

Meubles! Meubles!

M. Paul Tourigny, marchand de Victoriaville, a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

Departement de Meubles

MEUBLES DE SALON "DE SALLES A DINER BUFFETS-ETAGERES (Sideboards) SETS DE CHAMBRES A COUCHER

Springs et Matelas CHAISES

En raison de l'établissement d'une manufacture d'une manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont excessivement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée.

P TOUBIGNY MARCHAND

Victoriaville, 12 Sept. 1896.

RICHMOND, DRUMMOND & YAMASKA

Cie d'Assurance Mutuelle sur le Feu. Bureau Principal à Ulverton, P. Q.

ETABLIE EN 1878

BUREAU DE DIRECTION. FULGENCE PRÉFONTAINE, Ecr., South-Durham, Président. C. C. CLEVELAND, Ecr., Danville, Vice-Président.

W. E. JONES, Ecr., Richmond, D. O. BOURBEAU, Ecr., Victoriaville, JAMES MILLER, Ecr., Ulverton, C. N. LYSYER, Ecr., Kirkdale, A. F. SAVARIA, Ecr., M. P. P. Waterloo, WM. MITCHELL, Ecr., Drummondville, GEORGE LAYFIELD, Ecr., Gould, Secrétaire et Gérant, HENRY R. THOMPSON, Inspecteur Général, JAS. A. BOTHWELL.

LE SAMEDI

JOURNAL HEBDOMADAIRE. Illustré, Humoristique, Littéraire et Social. 20 Pages de matière à lire. 4 pages de Musique inédite, chaque semaine—Chronique des Modes, par "Françoise"—Littérature—Poésies—Bons-mots—CRIME D'ORÈGUES, par Louis Létang—Devinettes—Problèmes d'Échecs et Jeux d'Esprit avec primes spéciales.

Casse-Tête Chinois avec prime, en espèces, de \$2.00, chaque semaine. Un numéro spécimen adressé franco sur demande. En vente dans tous les dépôts de journaux. Abonnement—Un an, \$2.50; Six mois, \$1.25 (Strictement payable d'avance). POIRIER, BESSETTE & Cie 516, Rue Craig, Montréal.

"Le Prix Courant"

Le mieux renseigné de tous les journaux de commerce au Canada. Le meilleur marché. Abonnement. Par année, \$1.50. Bureaux: Chambre 401, Bâtisse New-York Life.—Montréal. Numéros spécimens envoyés sur demande.

A Vendre

Un emplacement avec maison spacieuse et bien finie et dépendances dans le centre des affaires, au florissant village de Kingsville, aux mines de Theford, conditions faciles. S'adresser à J. C. BEAUDETTE, Somerset, P. Q.

HOTEL UNION

GRAND *** ARTHABASKA STATION. Ce magnifique hôtel, l'un des plus beaux et des plus spacieux qui puissent se trouver entre Québec et Montréal, situé à deux pas de la gare du Grand Tronc, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, salons superbes, salle d'échantillons, de lecture et fumoir, table à satisfaire les plus gourmets, liguères de choix, cigares de qualité, enfin rien n'a été épargné pour en faire un hôtel de première classe, tout en maintenant un prix très modéré. Une visite est respectueusement sollicitée.

Perreault & Frere

Propriétaires. 29 septembre 94.

Chemin de Fer du Comte de Drummond

HEURES DES TRAINS

AOÛT 1896

Table with columns: Lire de bas en haut, STATIONS, Lire de haut en bas. Rows include Nicolet, St-Monique, St-Léonard Jct., Forestdale, etc.

Les voyageurs qui se dirigent vers les États de l'Ouest peuvent se procurer des billets de transit à l'Est et faire leur itinéraire par les chemins de fer de l'Est et de l'Ouest.

* Trains n'arrivant que sur signaux. Les trains circulent tous les jours le dimanche excepté.

1 Drummondville avec le Pacifique Canadien.

3 St-Hyacinthe avec le Grand-Tronc, le Pacifique-Canadien et U. C. R'y.

Billets vendus pour toutes les stations du Grand-Tronc et aussi pour toutes les principales villes de la Nouvelle-Angleterre et de New-York. Bagage chèque à destination, Connection à Montréal, avec le G. T. R. pour les États de la Nouvelle-Angleterre et New-York avec le C. V. R. R.

Le train No 1 connecte à St-Hyacinthe, avec tous les trains du G. T. R. venant de l'Est ou de l'Ouest; Nouvelle-Angleterre, etc.

Le train No 2 fait la connection à St-Hyacinthe avec le G. T. R. pour tous les points de l'Est, savoir: Richmond, Sherbrooke, Fortland, Lévis et les points intermédiaires. A Sherbrooke, avec le B. & M. R. pour la Nouvelle-Angleterre.

Le train spécial fait connection avec le G. T. R. à Aston Jct. pour Arthabaska et les autres stations du G. T. R., mais ne circule pas régulièrement. Les passagers sont donc priés de s'informer aux agents des Stations si ce train circule.

Les voyageurs revenant des États de la Nouvelle-Angleterre doivent voir à ce que leurs billets soient faits via St-Hyacinthe, Grand-Tronc et D. C. R.

Les voyageurs qui se dirigent vers les États de l'Ouest peuvent se procurer des billets aux stations du D. C. R. et faire chèque leurs malles directement à destination.

W. MITCHELL, Gérant Général. W. HOUSTON, Surintendant. A. OUELLETTE, Agent gén. pour le freight et pas. Bureaux principaux: DRUMMONDVILLE, Qué.

F. BARIL WARWICK

MANUFACTURIER DE BOUTONS EN IVOIRE

AUSSI — Manufacturier de Bardeau Boites à Fromage, etc.

HISTOIRE POPULAIRE ET ANECDOTIQUE

DE... Commencera dans le No. 12

Cyclorama Universel.

24 Pages d'Gravures 5c. le Numéro. \$2.50 par an. Livré à domicile.

LA BANQUE Jacques-Cartier

VICTORIAVILLE. Toutes affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A. MARCHAND, Gérant. DONAT FAUCHER Comptable. Arthabaskaville, 7 juillet 1895.

Le Succes Le Succes Le Succes

Napoleon Ier. Commencera dans le No. 12

Cyclorama Universel.

24 Pages d'Gravures 5c. le Numéro. \$2.50 par an. Livré à domicile.

LA BANQUE Jacques-Cartier

VICTORIAVILLE. Toutes affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A. MARCHAND, Gérant. DONAT FAUCHER Comptable. Arthabaskaville, 7 juillet 1895.

Le Succes Le Succes Le Succes

Napoleon Ier. Commencera dans le No. 12

Cyclorama Universel.

24 Pages d'Gravures 5c. le Numéro. \$2.50 par an. Livré à domicile.

LA BANQUE Jacques-Cartier

VICTORIAVILLE. Toutes affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A. MARCHAND, Gérant. DONAT FAUCHER Comptable. Arthabaskaville, 7 juillet 1895.

Le Succes Le Succes Le Succes

Napoleon Ier. Commencera dans le No. 12

Cyclorama Universel.

24 Pages d'Gravures 5c. le Numéro. \$2.50 par an. Livré à domicile.

LA BANQUE Jacques-Cartier

VICTORIAVILLE. Toutes affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A. MARCHAND, Gérant. DONAT FAUCHER Comptable. Arthabaskaville, 7 juillet 1895.

Le Succes Le Succes Le Succes

Napoleon Ier. Commencera dans le No. 12

Cyclorama Universel.

24 Pages d'Gravures 5c. le Numéro. \$2.50 par an. Livré à domicile.

LA BANQUE Jacques-Cartier

VICTORIAVILLE. Toutes affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A. MARCHAND, Gérant. DONAT FAUCHER Comptable. Arthabaskaville, 7 juillet 1895.

Le Succes Le Succes Le Succes

Napoleon Ier. Commencera dans le No. 12

Cyclorama Universel.

24 Pages d'Gravures 5c. le Numéro. \$2.50 par an. Livré à domicile.

LA BANQUE Jacques-Cartier

VICTORIAVILLE. Toutes affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale. L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centins et au-dessus. A. MARCHAND, Gérant. DONAT FAUCHER Comptable. Arthabaskaville, 7 juillet 1895.

Le Succes Le Succes Le Succes

Napoleon Ier. Commencera dans le No. 12